



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **La Fédération autonome de l'enseignement demande à la ministre de l'Éducation de ne pas appliquer aveuglément le « rapport Ménard »**

**Montréal le 7 avril 2009** – Bien qu'elle accueille favorablement certains aspects du rapport remis par le *Groupe d'action pour contrer le décrochage scolaire* – présidé par Jacques Ménard – la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) s'interroge néanmoins sur les motivations réelles d'un tel rapport.

« J'éprouve à la fois des sentiments de perplexité et d'ironie quand je vois des banquiers et des gens d'affaires, pour lesquels il fallait, dans un passé tout récent, réduire la présence étatique, diminuer les contraintes fiscales et amenuiser toute forme de service public, se mobiliser soudainement en faveur de l'école publique dont ils n'ont jamais critiqué la lente dégradation », déclare le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Pour ce dernier, il est pour le moins paradoxal que le milieu des affaires découvre maintenant de grandes qualités au réseau public d'éducation du Québec. En effet, pour le président de la FAE, la démarche proposée par le « rapport Ménard », pour ne pas dire la seule motivation à faire appel aux ressources du secteur public, vient du fait qu'en cette période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée les entreprises veulent faire porter tous les coûts des énormes besoins en formation professionnelle au seul réseau public. Pour M. St-Germain, il est également curieux, sinon éloquent, que le « rapport Ménard » ne considère pas que les écoles privées ont un rôle à jouer dans le développement de la formation professionnelle, rôle qu'il réserve au réseau public.

Ainsi donc, si la FAE est favorable à certaines pistes de solution examinées par le *Groupe d'action pour contrer le décrochage scolaire*, elle considère néanmoins que l'on ne saurait soustraire le « rapport Ménard » à un examen critique. Il faut éviter qu'il ne soit aveuglément appliqué au réseau public considérant, entre autres, toutes les conséquences qu'ont les partenariats avec certaines fondations privées sur lesquels s'appuie ce rapport.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Michel L. Saint-Laurent, conseiller aux communications  
514 666-7763, poste 287